http://eps.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article1197

Inscription aux préparations des concours internes Session 2019

- Ressources
- Formation et Concours
- Formation Concours
- Agrégation interne EPS
-

Date de mise en ligne : mercredi 9 mai 2018

Copyright © EPS Académie de Lyon - Tous droits réservés

BIR n° 26 du 2 mai 2018

La campagne d'inscription aux préparations des concours internes de recrutement des personnels d'enseignement et d'éducation est ouverte pour **la session 2019, du 30 avril au 25 mai 2018.**

La campagne d'inscription aux préparations des concours internes de recrutement des personnels d'enseignement et d'éducation est ouverte pour la session 2019, du 30 avril au 25 mai 2018.
L'inscription se fait individuellement uniquement sur le portail académique à l'adresse suivante : https://portail.ac-lyon.fr/arena
Pour vous connecter :
Ø Identifiant : il s'agit de votre identifiant de messagerie électronique (initiale du prénom suivi du nom de famille) ex : xdupont
Ø Mot de passe : il s'agit du mot de passe de votre adresse académique (si vous ne l'avez jamais modifié, c'est votre NUMEN).
Pour débuter votre inscription, cliquez sur Â« Gestion de personnel Â», puis sur "GAIA - Accès individuel Â« et choisissez ensuite le lien Â»Inscription individuelle"
Les codes des différents dispositifs se trouvent en annexe.

Attention ! L'inscription à la préparation n'est pas l'inscription au concours qu'il appartient au candidat de faire personnellement, par internet, en respectant impérativement les dates de clôture.

Nous rappelons que les sessions de préparation ont lieu hors temps scolaire (sauf pour la formation EPS le jeudi après-midi) et que toute inscription vaut engagement de présence.
Les préparations seront ouvertes si le nombre d'inscriptions individuelles est suffisant. Il est donc impératif de s'inscrire pendant la campagne.
AUCUNE inscription ne sera possible hors-délai.

Cependant, pourront s'inscrire entre le 31 août et le 14 septembre 2018 les personnels nouvellement nommés dans l'académie, en adressant un courriel à la DAFOP : dafop@ac-lyon.fr

Seuls les courriels avec une **adresse académique** seront pris en compte.

Les personnels relevant de l'enseignement privé sous contrat doivent s'adresser à l'organisme de formation de l'enseignement privé (FORMIRIS) pour s'inscrire à la préparation. Aucune candidature de l'enseignement privé, non validée par FORMIRIS ne sera retenue.
Aucune demande individuelle directement adressée à la DAFOP ne pourra être prise en compte.
Toutes les informations utiles concernant les concours internes sont disponibles à l'adresse suivante : http://www.education.gouv.fr/

Les personnels ayant sollicité un congé de formation pour préparer un concours interne doivent impérativement s'inscrire à la formation même s'ils n'ont pas encore reçu la décision administrative définitive de leur congé de formation.

Copyright © EPS Académie de Lyon

Pour toute information complémentaire, vous pouvez consulter le site à l'adresse suivante :
http://www.ac-lyon.fr/cid98629/preparation-concours-certifications.html

ou envoyer un message à la DAFOP à l'adresse suivante :
dafop-secretariatpaf@ac-lyon.fr

Copyright © EPS Académie de Lyon